

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 25 janvier à 18h, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Dominique Colombo, Fabrice Redoules et Sylvia Goulding

Absents excusés : Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau, Rémy Soullignac

Convocation du 23/10/2017

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 Octobre 2017 à l'unanimité par 8 voix, et validation.

II –Délibération relative à la nomination des délégués au sein du comité syndical issu du SIAEP de la région de Cazals et du syndicat Aquareso

Le maire informe l'assemblée que suite à la fusion intervenue entre le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Cazals et le syndicat Aquareso, il appartient à chacune des communes adhérentes de désigner ses délégués. Au nombre de deux pour la commune des Arques, soit un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, Monsieur Roger Bourhoven est nommé titulaire et Monsieur Fabrice De Nardi, suppléant.

POUR: unanimité par 8 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

III– Délibération afin d'attribuer une subvention exceptionnelle sur le budget 2018

Lors de la séance du 30 octobre 2017, l'assemblée à l'unanimité s'était déclarée favorable à une participation de 100 euros par enfant de la commune pour une classe de neige organisée par l'école de Cazals. Quatre enfants étant concernés aux Arques, c'est une subvention de 400 euros que le maire, Jérôme Bonafous, soumet au vote

POUR: unanimité par 8 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

IV –Questions diverses

Chemins : avancement et régularisation.

Chauffe-eau mairie : acheté, en attente d'être posé.

Le maire informe l'assemblée que le Département s'engage à pourvoir chaque commune d'une borne Wifi. Daniel Hobmaier demande des détails sur le fonctionnement, notamment au plan de la responsabilité légale.

Réfection du caillebotis E.N.S. : Frédérique Boret rend compte du rendez-vous au Département avec la maîtrise d'œuvre et le bureau technique

Téléassistance : Sylvia Goulding informe l'assemblée de ses récentes démarches